

DEL-2023-91

Nombre de membres en exercice

26

Présents et représentés

25

Délibération

Date de mise en ligne

30 MARS 2023

Déposée en Préfecture le

29 MARS 2023

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS DU BUREAU DU GRAND ANNECY

# **SEANCE du 24 MARS 2023**

L'an deux mille vingt-trois

Le vingt quatre du mois de mars à huit heures

Le BUREAU du Grand Annecy, dûment convoqué en séance officielle le dix sept mars deux mille vingt-trois, s'est réuni au siège du Grand Annecy en séance Ordinaire sous la présidence de Frédérique LARDET, Présidente.

#### Etaient présents

Jean-Pascal ALBRAN, Christian ANSELME, François ASTORG, Pierre BRUYERE, Samuel DIXNEUF, Fabienne DULIEGE, Denis DUPERTHUY, Gilles FRANÇOIS, Ségolène GUICHARD, Charlotte JULIEN, Frédérique LARDET, Patrick LECONTE, Bruno LYONNAZ, Viviane MARLE, Jean-Claude MARTIN, Thomas MESZAROS, Aurélien MODURIER, Magali MUGNIER, Alexandre MULATIER-GACHET, Monique PIMONOW, Marc ROLLIN, Christian ROPHILLE, Didier SARDA, Jean-Louis TOÉ

# Avait donné procuration

Catherine MERCIER-GUYON à Christian ANSELME

Etait excusé

François LAVIGNE-DELVILLE

Alexandre MULATIER-GACHET est désigné(e) en qualité de Secrétaire de séance

### **OBJET**

# ADHÉSION DU GRAND ANNECY À L'AFCDP (ASSOCIATION FRANÇAISE DES CORRESPONDANTS À LA PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL)

## Besoins et intérêts pour la collectivité

- échanges pratiques sur les problèmes opérationnels de la protection des données personnelles ;
- étendre son réseau de Délégué à la protection des données ;
- participer à la réflexion sur le métier de Délégué à la protection des données et son évolution ;
- accès à l'ensemble des informations et publication produites par l'AFCDP ;
- accès aux rencontres régulières organisées entre membres ;
- agir sur les pouvoirs publics pour la reconnaissance de la spécificité du métier et définir de nouveaux rapports avec la puissance publique ;
- diffuser la culture "données personnelles" dans l'ensemble du tissu économique ;
- agir sur le plan européen dans le cadre de la protection des données à caractère personnel.

# L'AFCDP a pour objet :

 de promouvoir et développer une réflexion quant au statut et aux missions des correspondants à la protection des données personnelles;

- de favoriser la concertation avec les entreprises et les pouvoirs publics relative à l'ensemble des questions posées par le statut ou les missions des correspondants à la protection des données personnelles;
- de participer à toutes initiatives à caractère national, européen ou international, relatives aux statuts ou aux missions des correspondants à la protection des données personnelles ou équivalents dans les réglementations étrangères ;
- d'assurer une veille (technique, juridique, managériale, ...) sur les enjeux relatifs aux statuts et aux missions des correspondants à la protection des données personnelles et de les mettre à la disposition du public ;
- d'informer et de sensibiliser toute personne physique ou morale sur l'existence, le statut et les missions des correspondants à la protection des données personnelles ;
- de favoriser toutes relations avec la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés et avec toute autre instance française et européenne qui contribue à la protection des données à caractère personnel;
- de rédiger tout document relatif à l'objet de l'Association et de formuler des recommandations et/ou des avis aux autorités publiques et aux acteurs de la protection des données personnelles;
- de favoriser et de développer les relations avec le monde universitaire et les grandes écoles ;
- de favoriser les échanges entre les membres pour identifier et favoriser les meilleures pratiques professionnelles ;
- de défendre les intérêts de la profession et/ou de la fonction auprès des pouvoirs publics.

Pour le Grand Annecy, il est proposé d'inscrire les personnes suivantes :

- le délégué à la protection des données,
- le chargé de la protection des données,
- le chef du service juridique,
- le responsable sécurité informatique.

Afin de bénéficier de l'accès à l'ensemble des informations et publications produites par l'AFCDP et de partager avec le réseau des membres (veille juridique et métier, veille technologique, lexiques, etc.),

## LE BUREAU DECIDE:

- d'autoriser l'adhésion du Grand d'Annecy à l'association AFCDP;
- d'autoriser le versement d'une cotisation annuelle de 450 euros nets ;
- de désigner le délégué à la protection des données du Grand Annecy en tant que représentant principal, ainsi qu'un maximum de quatre représentants supplémentaires auprès de l'association AFCDP.

## LA DÉCISION A ÉTÉ ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Voix POUR: 25

Le Secrétaire de séance,

Pour extrait conforme Pour la Présidente et par délégation,

Le Directeur Général,

Alexandre MULATIER-GACHET

Sébastien LENOIR.